

KEVIN RANS POSITIF LORS DE L'EURO INDOOR

RTBF - 12 juin 2009

Le sauteur à la perche Kevin Rans a été contrôlé positif lors des championnats d'Europe d'athlétisme en salle de Turin qui se sont déroulés du 6 au 8 mars derniers. Des traces de cortico-stéroïdes ont été retrouvées, révèle-t-on dans la presse flamande vendredi.

Rans, 26 ans, sacré champion du monde militaire de saut à la perche avec 5m55 pas plus tard que jeudi à Sofia, devra se présenter le lundi 29 juin devant le nouveau Tribunal flamand du dopage. Il risque jusqu'à 2 ans de suspension. Rans, sélectionné olympique à Pékin en 2008, n'avait pas réussi à se qualifier pour la finale de l'Euro en salle turinois. Mis au courant de son contrôle positif, l'athlète de Vilvorde déclare ne pas avoir pris le produit incriminé et ne pas comprendre. Il a évoqué une éventuelle contamination dans un produit autorisé mais cherche encore la raison de sa positivité.

PABLO OZUNA ECOPE D'UNE SUSPENSION POUR DOPAGE

Canoë - 11 juin 2009

Le joueur d'intérieur Pablo Ozuna, de l'organisation des Phillies de Philadelphie, a écopé d'une suspension de 50 matchs en vertu du programme antidopage des ligues mineures.

La Ligue majeure de baseball a indiqué qu'il avait un taux élevé de testostérone et d'épitéstostérone.

Agé de 34 ans, Ozuna a joué au baseball majeur au sein de quatre formations différentes de 2000 à 2008, conservant une moyenne de .282.

Il a porté les couleurs des Dodgers de Los Angeles en série de championnat l'an dernier.

LA FFA REVOIT SON DISPOSITIF MEDICAL

Sport.fr - 12 juin 2009

Bernard Amsalem, président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), présente le nouveau dispositif médical renforcé au sein de la FFA, insistant sur la nécessité d'autonomie et d'indépendance du nouveau médecin des équipes de France. "Le Dr Jean-Michel Serra aura un rôle très important de correspondant et coordinateur des différentes équipes médicales. Nous consacrons 500.000 euros par an au médical", a souligné le président fédéral.

Meurtri par les propos de quelques athlètes qui l'avaient accusé d'erreurs de diagnostic, Philippe Deymié, le précédent praticien, avait démissionné l'été dernier, avant les JO de Pékin. Ayant en charge les dossiers d'une centaine d'athlètes composant l'élite, le médecin s'était impliqué personnellement auprès d'une partie d'entre eux, "pour rendre service", a indiqué M. Amsalem.

La multiplication des blessures des athlètes tricolores sélectionnés aux Championnats d'Europe 2006 à Göteborg (Suède) avait également défrayé la chronique. Le Dr Serra fera désormais partie du comité de sélection. "Dans les paramètres de la performance, le médical a une part très importante", a rappelé Ghani Yalouz, nommé DTN il y a deux mois.

Entre santé et dopage, le pas est vite franchi. Président de la commission médicale, Frédéric Depiesse a rappelé que la FFA allait "au-delà de la loi dans le suivi biologique, avec jusqu'à 6 contrôles annuels pour les spécialistes du demi-fond".

Dans le cadre de sa réflexion globale sur la santé, la FFA vient de lancer une revue, Santé Athlé, traitant de sujets pour spécialistes et d'autres destinés à la vulgarisation. Les dossiers du numéro 1 - la publication sera trimestrielle dans un premier temps - traitent ainsi de l'asthme et l'allergie chez le champion, de la traumatologie et, côté grand public, d'un sujet classique : courir un marathon est-il dangereux pour la santé ? On peut aussi trouver "quelques réflexions à propos des autorisations accordées pour usage à des fins thérapeutiques".

DES "CHAPERONS" ANTI-DOPAGE

Sport.fr - 12 juin 2009

La Fédération allemande de football (DFB) a annoncé vendredi que les joueurs faisant l'objet d'un contrôle antidopage en marge des rencontres du Championnat d'Allemagne seront accompagnés par des "chaperons" à partir de la saison prochaine.

Ces "chaperons", des arbitres officiant dans les championnats amateur ou de jeunes, devront accompagner les

REVUE DE PRESSE du 18 juin 2009

joueurs désignés par tirage au sort pour qu'ils se soumettent au plus vite au contrôle antidopage dès la fin de la rencontre.

La DFB réagit ainsi à l'affaire qui a ébranlé le football allemand en février dernier lorsque deux joueurs d'Hoffenheim, Andreas Ibertsberger et Christoph Janker, avaient été accusés d'avoir voulu se soustraire à un contrôle antidopage. Ibertsberger et Janker s'étaient soumis au contrôle avec retard, tout en assurant que celui-ci ne leur avait pas été notifié.

Les joueurs, dont les contrôles se sont révélés négatifs, ont été finalement innocentés, mais Hoffenheim, promu sacré champion d'automne à la surprise générale, a été condamné à payer une amende de 75.000 euros.

Le système des chaperons vient du cyclisme et avait été mis en place sur le Tour d'Allemagne en 2007.

LA SUSPENSION D'UN RASETEUR ANNULEE

Midi Libre - 12 juin 2009

Le Conseil d'Etat a annulé la suspension pour deux ans d'un raseur des courses camarguaises, décidée en juin 2008 pour dopage par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). Dans une décision du 27 avril, le Conseil d'Etat estime que Bastien Four, des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) n'avait pas été convoqué de façon régulière au contrôle antidopage. M. Four ne s'était pas présenté à un contrôle antidopage en 2007 aux arènes de Châteaurenard et avait été sanctionné de six mois de suspension par la commission antidopage de la Fédération, qui a son siège à Nîmes

CONTRE-EXPERTISE NEGATIVE POUR CONTRERAS

Sport.be - 13 juin 2009

La contre-expertise pratiquée sur l'échantillon B de l'haltérophile dominicaine Yudelquis Contreras contrôlée positive à l'EPO Cera aux jeux Olympiques de Pékin, s'est révélée négative, a annoncé le Comité olympique dominicain (COD).

"Grâce à Dieu, l'échantillon B est négatif", a déclaré sur une radio locale le président du COD, Luis Mejía Oviedo. "Justice est faite", a-t-il ajouté.

Contreras, 23 ans, a été championne panaméricaine en 2007 dans la catégorie des moins de 53 kg, et elle a obtenu la cinquième place du concours d'haltérophilie des JO dans cette même catégorie. Son contrôle positif avait été annoncé au mois d'avril par son comité olympique national. Elle avait alors affirmé être "propre" et attendre sereinement les résultats de la contre-expertise qui devait être menée par le laboratoire antidopage français de Châtenay-Malabry, près de Paris.

DOPAGE SPORTIF : FAUT-IL EN PARLER DANS LA PRESSE ?

Le Magne (Satire) - 13 juin 2009

Tous les ans à deux ou trois semaines du départ du Tour de France, les médias en font des tonnes pour sortir de nouvelles informations sur le dopage dans les milieux sportifs. Dimanche, les spéculations sur une éventuelle relation entre le cancer de Laurent Fignon et la prise de produits illicites sera évoquée sur les chaînes de télévision. Et le sport dans tout ça ?

Mon confrère Bruno Roger-Petit raconte la manière dont France2 a réussi à doubler TF1 pour obtenir le témoignage du coureur cycliste à propos de la maladie qui le frappe avant la concurrence. Laurent Fignon, double vainqueur sur le Tour de France, vient de reconnaître avoir pris des produits dopants au cours de sa carrière dans un livre à paraître aux éditions Grasset : Nous étions jeunes et insouciant. Il récuse tout lien avec le cancer dont il souffre, mais son témoignage, à l'entendre, prend des airs de confession ultime : « mon cancer est un cancer avancé, puisqu'il a envoyé des métastases. C'est certainement le pancréas. Donc on ne sait pas ce qui me reste à vivre »...

Tout comme Lance Armstrong en son temps, Laurent Fignon se refuse à faire le lien entre le cancer et sa maladie : « je ne vais pas dire que cela n'a pas joué. Je n'en sais absolument rien. C'est impossible de dire oui ou non. D'après les médecins, apparemment non ». Son cas n'est pas unique, et bien sûr, il suggère qu'un lien avéré entre la prise de produits illicites et l'apparition de cancers chez les sportifs se traduirait par forcément par une hécatombe. « On n'a pas de recul sur le dopage, souligne l'ancien coureur. Être sûr et certain que cela ne fait pas mal, c'est impossible à dire. Être certain que tous ceux qui ont vécu l'époque 1998, où il y avait beaucoup d'exagérations, ne développeront pas un cancer dans dix ou vingt ans, je n'en sais rien. On le saura plus tard ».

La science n'a jamais assez de recul pour analyser correctement les conséquences de l'administration de telle ou telle substance sur le corps humain. Près de deux siècles après la mort de Napoléon Bonaparte, les experts se perdent

encore en conjecture au sujet d'un éventuel empoisonnement du dictateur exilé à Sainte-Hélène... Comment demander aux médecins de prédire la probabilité de développer un cancer dans les conditions où se déroulent les courses et l'entraînement sportifs sur les vingt ans à venir ? Le dopage, en plus, évolue sans cesse, et les coureurs et les athlètes de haut niveau bénéficient des dernières nouveautés scientifiques. Une chose est cependant certaine : si les produits administrés sont interdits, c'est naturellement que les autorités soupçonnent des conséquences dommageables pour la santé. C'est valable pour n'importe quel médicament administré à hautes doses : ne pas dépasser la dose prescrite !

L'affaire Festina, à l'été 1998, a fait l'effet d'une bombe dans le milieu du cyclisme : des membres de l'équipe, non seulement les coureurs, mais les responsables et le personnel soignant sont impliqués dans une histoire de dopage... Tout était organisé dans les moindres détails par l'encadrement, ce dont le grand public ne pouvait imaginer, tenu dans la légende des canards boiteux et des moutons noirs pris sur le fait et jugés seuls responsables du dopage. Depuis, plusieurs sportifs à la retraite ont fait leur coming out, et ont mis en cause des personnes chargées de gérer leur entraînement et leurs carrières. Plus personne n'est dupe aujourd'hui : arrivé à un certain niveau, tout le monde se dope !

Mais le problème n'est pas seulement celui du sport. Notre société réclamant toujours plus de performance, de rentabilité, des gens ordinaires en sont venus à de telles pratiques, comme certains chauffeurs routiers, devenus accros à la cocaïne et aux amphétamines pour lutter contre les troubles de la vision sur la route au cours de leurs longues périodes de conduite... Et chez nos politiciens, qui n'a pas remarqué les soudaines phases de forme et de méforme illustrées par l'un ou l'autre d'un jour à l'autre, ces tics révélateurs d'une addiction ? Il faut tenir le coup sur toute la campagne électorale, optimiser son sommeil et ses prises de parole !

Avec le développement des salles de sport et le réseau Internet, le dopage est entré de plain-pied dans le grand public. Objectif avoué pour tout le monde : améliorer les performances. C'est également celui des sportifs à la veille d'une compétition comme au long de toute l'année, pendant l'entraînement. Et si les meilleurs se dopent, comment imaginer que les autres ne feraient pas usage ? Toujours est-il que la presse a pour manie de jeter l'opprobre en vue d'améliorer ses propres objectifs de vente. Bruno Roger-Petit juge la manœuvre de France2 en ces termes : « une course à l'exclusivité un peu... sordide » ! Au pire est-on en droit de se demander si ces grands déballages à quelques jours du départ d'un grand événement sportif est la meilleure façon de promouvoir le sport.

«IL PEUT EXISTER UN LIEN ENTRE DOPAGE ET CANCER»

Libération - 15 juin 2009

Patrick Laure est médecin de santé publique, rattaché à l'université de Metz, et spécialiste des conduites dopantes. Après les révélations de Laurent Fignon, il revient sur la corrélation entre dopage et cancer.

Quelle connexion y a-t-il entre les produits dopants et le risque de cancers ?

On se pose la question depuis le début des années 80, mais il n'y a pour ainsi dire rien d'écrit sur ce sujet. La dernière étude sur le thème «produits dopants et cancers» date de 2007. On a montré des liens entre la prise prolongée et à forte dose de stéroïdes anabolisants et le cancer du foie, voire du colon. D'autres cas suggèrent que la testostérone à forte dose et prise par voie orale favorise le cancer de la prostate.

Il n'y aurait donc aucun exemple type...

Quelques observations médicales portent sur des sportifs. En 1999, il y a eu un cas de cancer des testicules chez un sportif qui, dès 18 ans, avait pris à forte dose et pendant quatre à cinq ans de la testostérone du même type que celle utilisée en Allemagne de l'Est. Il a développé un cancer particulier des testicules. Ce qui a surpris les médecins, à l'époque, c'est qu'il n'avait qu'une trentaine d'années alors que ce type de cancer frappe habituellement les hommes âgés. Du coup, ils ont fait le lien, mais sans en avoir la preuve formelle

Comment le dopage pourrait-il favoriser le cancer ?

Tout est lié à l'effet des anabolisants. Par définition, ces produits favorisent le développement des tissus, donc la reproduction de toutes les cellules. Et les cellules cancéreuses ne demandent que ça.

Et concernant d'autres types de produits dopants ?

L'hormone de croissance et l'IGF1, qui permet de l'activer, sont soupçonnés de favoriser le cancer du colon, du sein et de la prostate. D'ailleurs, même chez les enfants qui ont été traités par hormone de croissance, notamment pour des problèmes de taille, des études suggèrent que le risque de cancer serait un peu plus important. Or les sportifs utilisent des doses largement supérieures, par exemple 10 à 20 fois.

Ce ne sont pas les seuls risques ?

Ces produits sont réputés indétectables aux contrôles et relativement faciles à acquérir illégalement sur le marché clandestin (dont l'Internet). La question est de savoir exactement ce qu'il y a dans les flacons. Une saisie en Pologne, il y a une quinzaine d'années, a montré que dans les ampoules d'hormone de croissance il n'y avait quasiment rien, sinon de l'eau et le virus de l'hépatite B. Les sportifs se faisaient doublement avoir.

En ce qui concerne l'EPO ?

Un travail publié en 2007 note que cette hormone pourrait effectivement favoriser le développement d'un certain

nombre de tumeurs, ou en tout cas le développement de leur agressivité. Dans cette étude, l'auteur propose d'ailleurs une action d'information auprès des athlètes sur les risques de cancers liés à ces produits dopants. En revanche, il n'y a aucune donnée qui concerne l'usage de sang en tant que produit dopant.

Dans le cas de Laurent Fignon ou de Lance Armstrong...

Soulignons déjà le courage de ces hommes, car l'annonce d'un cancer est très douloureuse. Pour le cancer du pancréas, rien ne permet de faire le lien avec les produits interdits aux sportifs. Ses causes les plus courantes sont l'alcool et le tabac. Quant au cancer des testicules, on soupçonne ces dernières années une influence négative de l'activité physique intense. Des médecins pensent que, contrairement à d'autres cancers dont celui du sein et du colon, l'activité physique n'a pas d'effet protecteur sur les testicules, voire pourrait favoriser un cancer. La question n'est pas tranchée.

DOPAGE DANS LE RUGBY A XIII

les Dessous du Sport - 15 juin 2009

Réni Maitua, joueur australien de rugby à XIII a été contrôlé positif à un anabolisant, le clenbuterol. Il a été suspendu deux ans par la Ligue australienne de rugby. Le joueur a déclaré : "Je n'ai aucune idée de la manière dont cette substance est apparue dans cet échantillon, mais je l'accepte", il a décidé de ne pas faire appel de la sanction.

DOPAGE : 4 MEDECINS VISES PAR UNE ENQUETE

Le Parisien - 15 juin 2009

L'enquête visant deux anciens médecins de la clinique de Fribourg (sud-ouest de l'Allemagne) pour aide au dopage de coureurs a été élargie à quatre autres médecins, a indiqué ce soir le procureur Wolfgang Maier à l'agence sportive SID. Il n'a pas révélé les noms des médecins concernés mais a indiqué qu'ils étaient visés pour "prise d'avantage illicite" et non pour violation de la loi sur les médicaments, contrairement aux Dr. Andreas Schmid et Lothar Heinrich qui avaient été licenciés pour aide active au dopage. Les quatre médecins sont soupçonnés d'avoir accepté de l'argent de la part de coureurs de Telekom ou T-Mobile, dans le dos de la direction de la clinique, selon l'agence.

PASSEPORT BIOLOGIQUE : ET LES PERDANTS SONT...

Libération - 16 juin 2009

Comme chaque année à pareille époque, le cyclisme est victime du syndrome ménager dit «du coup de plumeau». Manière de prouver que la lutte antidopage n'est pas vaine et de donner des gages aux organisateurs, notamment ASO, puisque nous sommes à un peu plus de quinze jours du départ du Tour de France. Annoncé comme l'arme absolue de la lutte antidopage, le passeport biologique aurait fait, selon l'Union cycliste internationale (UCI), ses premières victimes, dont les noms pourraient sortir dans les prochains jours. Sauf qu'il pourrait s'avérer compliqué de sanctionner des coureurs qui n'ont pas subi de contrôles positifs.

Le passeport biologique est-il une preuve de dopage ?

Mis en place il y a un an de demi, le passeport biologique a été pensé comme le canon sans recul qui pilonnerait les cyclistes dont seraient mises indirectement en lumière les pratiques dopantes. Les tricheurs, sortant le drapeau blanc, ne pourraient que se rendre. L'annonce d'une salve de coureurs aux «paramètres douteux» est, depuis le début de l'année, dans les tuyaux de l'UCI, qui brandit sa menace avec force effets de manche. Annoncée avant le Giro par l'UCI, cette liste devait mettre les coureurs impliqués devant «leurs responsabilités», comme on dit. Le Giro est parti et de liste point. Il faut aussi se souvenir qu'une liste «de dix coureurs suspects» traîne depuis les derniers Mondiaux de Varèse. Des noms ont même circulé. La semaine dernière, l'UCI a enfin promis, par la voix de son président, Pat McQuaid, de livrer les noms des coureurs dont les paramètres sanguins ne seraient pas «conformes». Selon le site la Dernière Heure, certains ont été prévenus dès dimanche soir. Combien ? «Quelques-uns», répond McQuaid. Il y a encore trois jours, l'UCI évoquait cinquante noms... La semaine dernière, l'Autrichien Bernhard Kolh (1) expliquait dans l'Equipe que le passeport aidait même à se doper : c'était un jeu d'enfants de se «caler» sur ses paramètres pour ne pas afficher de valeurs trop extraordinaires.

Pourquoi l'UCI ne sanctionne-t-elle pas elle-même les coureurs ?

Pat McQuaid l'affirme, l'UCI «est prête à défendre ses résultats devant la justice». Pourtant le passeport «n'est peut-être pas bordé juridiquement», comme le laisse entendre un directeur sportif. L'UCI y a pourtant travaillé d'arrache-pied depuis un an. Si l'UCI ne sanctionne pas elle-même les coureurs, qui le fera ? Ben, les équipes. Il faut savoir que l'UCI est adepte du «poncepilatisme», qui consiste à fermer les yeux dans les virages tout en s'en lavant les mains.

L'UCI, sur ce coup, se dégage de sa responsabilité : on a fait ce qu'il fallait, on ne peut pas aller plus loin, la balle est dans votre camp, etc.

Quelle est la position des équipes ?

Ce sont elles qui contribuent principalement au financement du passeport ; on parle de 120 000 euros à l'année pour les plus grosses. Et on les dit exaspérées d'attendre «des résultats concrets». Comme le dit joliment un suiveur, «les équipes paient l'addition, mais l'UCI ne leur donne rien de consistant à manger». Pour l'instant...

Quelle peut-être la réaction d'une équipe dont l'un des coureurs a été épinglé ?

D'abord l'UCI prévient le coureur, puis sa direction sportive et ensuite la fédération à laquelle il est affilié. Première hypothèse, l'équipe exfiltre son coureur du peloton. Pour un sans-grade, c'est facile : repos forcé ou la porte. Il sera intéressant de jeter un œil aux listes d'engagés pour le Tour, par exemple. Tiens, le prometteur Tartemolle n'est plus dans la liste du Tour ? Bizarre, non ? Z'y êtes pas, c'est une fracture de fatigue. Ah, la fracture de fatigue ! Seconde hypothèse, rien n'empêcherait l'équipe de contester en avançant que ses contrôles «en interne» sont extrêmement performants et en totale contradiction avec les prélèvements de l'UCI. Et que jusqu'à preuve du contraire, il ne s'agit pas d'un contrôle positif. Surtout s'il s'agit d'un cadreur. «En un mot, la preuve n'étant pas irréfutable, tout cela sent la bataille d'experts et les recours devant les tribunaux», selon un directeur sportif.

(1) Troisième et meilleur grimpeur du Tour 2008, l'Autrichien avait été déchu suite à un contrôle positif à la Cera (EPO de dernière génération), après l'examen rétroactif de ses échantillons.

DOPAGE: LE CYCLISTE AMERICAIN TYLER HAMILTON SUSPENDU 8 ANS

AFP - 16 juin 2009

COLORADO SPRINGS (Etats-Unis) (AFP) — Le cycliste américain Tyler Hamilton, 38 ans, convaincu en avril de dopage aux stéroïdes, a été suspendu mardi pour huit ans par l'Agence antidopage américaine (USADA) ce qui met un terme définitif à sa carrière.

"Mr Hamilton a admis les résultats du contrôle et reconnu que cela constituait sa seconde infraction", a déclaré Travis Tygart, le directeur général de l'USADA. "Dans un sport comme le cyclisme, une suspension de huit ans pour un athlète de 38 ans équivaut dans les faits à une suspension à vie", a-t-il ajouté.

L'USADA a prononcé cette sanction deux mois après l'annonce, le 17 avril sur le site spécialisé cyclingnews qu'un nouveau contrôle, inopiné et diligenté auprès du coureur en février par l'USADA, s'était avéré positif aux stéroïdes.

L'Américain avait alors reconnu avoir pris une substance interdite dans un supplément vitaminé afin de soigner une dépression et annoncé sa décision de raccrocher le vélo.

Champion olympique du contre-la-montre en 2004, l'Américain avait été le premier sportif convaincu de dopage par transfusion sanguine fin 2004.

Hamilton avait été suspendu pendant deux ans à la suite de cette affaire.

Mis en lumière par sa "performance" du Tour de France 2003, quand il avait bouclé la course à la 4e place en dépit d'une fracture à une clavicule, le coureur de Boston est passé sans transition des sommets aux gouffres l'année suivante en gagnant l'or du contre-la-montre aux JO d'Athènes quelques semaines avant son contrôle positif de la Vuelta.

Hamilton avait sauvé sa médaille d'or malgré de très lourds soupçons sur lui. L'échantillon A s'était révélé positif mais la contre-expertise n'avait pas abouti en raison de la dégradation de l'échantillon sanguin.

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) avait mis un terme à l'affaire en rejetant sur la forme en 2006 l'appel déposé par son suivant, le Russe Viatcheslav Ekimov.

Hamilton avait été également éclaboussé pour une supposée implication dans l'affaire Puerto -il a rejeté cette accusation-, avant même qu'il recoure pour l'équipe italo-russe Tinkoff. Sans conséquence pour lui, en l'absence de sanction de la part de la Fédération américaine.

Le coureur de Boston avait trouvé en 2008 refuge dans la modeste formation américaine Rock Racing, qui était toujours la sienne jusqu'en avril, à côté notamment des Espagnols José Enrique Gutierrez, Francisco Mancebo et Oscar Sevilla, dont les noms ont été aussi cités dans l'affaire Puerto.

DOPAGE: UN JOUEUR DES LIGUES MINEURES DE BASEBALL EST SUSPENDU POUR 50 MATCHS

La Presse Canadienne - 16 juin 2009

CINCINNATI - Rafael Cruz, un joueur des ligues mineures de l'organisation des Braves d'Atlanta, a écopé une suspension de 50 matchs pour avoir contrevenu aux règlements antidopage du baseball majeur.

Le lanceur de relève a échoué à un test de dopage, des traces de stanozolol, un stéroïde, ayant été trouvé dans son sang.

Il évolue actuellement pour l'équipe de Gwinnett (AAA), après avoir passé deux ans à Chunichi au Japon.

REVUE DE PRESSE du 18 juin 2009

Les blessures l'ont toutefois tenu loin du monticule pendant toute la dernière saison. Agé de 32 ans, Cruz avait entrepris sa carrière au poste de receveur.

DOPAGE : L'UCI DEMANDE DES POURSUITES CONTRE CINQ COUREURS

Le Monde - 17.06.09

L'Union cycliste internationale a demandé l'ouverture de procédures disciplinaires à l'encontre de cinq coureurs "pour violation apparente du règlement antidopage sur la base des informations apportées par le profil sanguin inclus dans leur passeport biologique". Les coureurs concernés sont trois Espagnols, Igor Astarloa Ascasibar, Ruben Lobato Elvira et Ricardo Serrano Gonzalez, et deux Italiens, Pietro Caucchioli et Francesco De Bonis, écrit la Fédération internationale dans un communiqué publié mercredi 17 juin 2009 sur son site internet. L'UCI souligne avoir informé toutes les parties concernées, "coureurs, fédérations nationales, équipes, organisations nationales antidopage et Agence mondiale antidopage".

Il s'agit là des premiers coureurs poursuivis sur la base de l'examen de leur passeport biologique. Toutefois, l'annonce de l'UCI n'est guère à la hauteur de l'attente qu'elle a suscitée. Dès lundi, l'UCI avait prévenu que les poursuites entamées ne seraient pas accompagnées de sanctions immédiates : "Il n'y aura pas de suspension à titre conservatoire. Il reviendra aux équipes de décider ce qu'elles font", avait dit Pat McQuaid, le président de l'UCI. Le contenu de la liste aussi en décevra certainement plus d'un. Malgré son titre de champion du monde conquis en 2003 Igor Astarloa est aujourd'hui retombé dans un quasi-anonymat. Et sur les cinq coureurs mis en cause, un seul, Caucchioli, troisième du Giro 2002, appartient à une équipe ProTour. La Lampre a annoncé qu'elle le suspendait.

Il n'y aura donc pas de grand ménage dans le peloton avant le Tour de France. Pat McQuaid promet pourtant qu'il s'agira de "l'événement le plus contrôlé de l'histoire du sport", avec un demi-millier de contrôles prévus, et un contrôle accru pour un cinquantaine de coureurs jugés favoris ou suspects. "(Ils) ont été choisis sur des critères sportifs, parmi les favoris du Tour de France, et aussi en fonction de notre connaissance de leur passeport biologique", a expliqué lundi le président de l'UCI.

Les avantages du passeport biologique

Le passeport biologique est un document électronique et individuel, dans lequel sont consignés tous les résultats des contrôles antidopage effectués sur un coureur (contrôles urinaires et sanguins, profils hématologique et stéroïdien).

"Avec le passeport biologique, on ne s'intéresse plus à rechercher la substance dans le sang ou dans l'urine, mais à mettre en évidence les effets provoqués par la prise de la substance ou de la méthode dans l'organisme", explique Alain Garnier, directeur médical de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

BOONEN N'AUerait PAS SNIFFE DE COCAÏNE

Romandie.com - 18/06/2009

Des experts indépendants affirment que le cycliste Tom Boonen, récemment contrôlé positif à la cocaïne, n'a pas pu sniffer cette drogue au vu de la faible quantité de cette substance trouvée dans les échantillons analysés, rapportait la presse belge jeudi.

Tom Boonen obtiendra-t-il l'autorisation de disputer le Tour de France?

Les résultats de ces examens capillaires, effectués sur le sprinteur belge par des universités belge de Louvain et française de Strasbourg, ont été rendus publics par son équipe Quick Step à l'origine de ces expertises, selon la télévision Sporza.

Ces résultats indiquent que la quantité retrouvée dans les cheveux du dernier vainqueur de Paris-Roubaix, contrôlé positif à la cocaïne (hors-compétition) pour la troisième fois de sa carrière fin avril, serait si infime qu'elle ne pourrait avoir été assimilée que par un contact indirect.

L'ancien champion du monde avait avoué que le soir précédent le contrôle, il avait eu un trou noir à la suite d'un abus d'alcool et qu'il ne se souvenait de rien.

L'équipe belge a transmis les résultats de ces analyses à l'Union cycliste internationale (UCI), et à ASO, l'organisateur du Tour de France, dans l'espoir de voir Boonen obtenir l'autorisation de disputer la Grande Boucle.

Boonen, 28 ans, avait été mis à pied le 11 mai par son équipe puis avait repris la compétition le 2 juin. Son équipe souhaite le voir participer au Tour de France et a promis d'aller en justice en cas de refus de l'organisateur d'inscrire le cycliste belge.

«Les dommages sportifs et économiques pour l'équipe et les sponsors en cas d'absence de Tom dans la plus grande course de l'année sont incalculables», a récemment affirmé son manager Patrick Lefevere qui menace de réclamer à ASO (l'organisateur du Tour) «des millions» d'euros en cas de refus d'aligner Boonen.